

QUAND LA POLICE DÉRAPE : LYCÉE BERGSON, 8 MOIS PLUS TARD...

Le 24 mars dernier, comme dans beaucoup d'autres lycées, des élèves du groupe scolaire Bergson du 19^e à Paris organisaient un blocus symbolique dans le cadre de la mobilisation contre la loi travail. En accord avec le proviseur, les élèves avaient accepté que les poubelles soient vidées et alignées le long de la clôture du lycée pour ne gêner ni l'entrée ni le passage des piétons sur le trottoir.

Les policiers arrivés en nombre, la plupart du commissariat du XIX^e, sont intervenus brutalement. Après quelques jets d'œufs et de farine dont un seul a atteint un policier, les jeunes ont été chargés sans sommation, à pied et même par un véhicule de police, des gaz lacrymogènes ont fusé, les élèves poursuivis, insultés et frappés sans distinction entre ceux qui observaient et ceux qui participaient. Plusieurs ont été embarqués au commissariat, l'un d'eux a été maintenu 48 heures en garde à vue après avoir subi des sévices graves : mise à nu, coups jusqu'au sang, strangulation entraînant un évanouissement, réanimation par les pompiers, devant ses camarades terrorisés¹. D'autres irrégularités ont été commises : aucun PV d'interpellation ni rapport de police n'a été rédigé, les parents des mineurs arrêtés n'ont pas été prévenus, celui qui avait le nez cassé n'a reçu aucun soin...

Une vidéo montre ce lycéen maintenu au sol puis relevé par deux policiers, pour l'offrir au coup de poing en plein visage d'un troisième.

D'autres vidéos montrent des jeunes frappés au sol, traînés par le cou, matraqués de dos alors qu'ils s'éloignent, placés à genou puis violemment remis à terre après avoir obéi à l'ordre de se relever. Celui qui sera ensuite tabassé au commissariat est victime d'un premier étranglement et d'un premier évanouissement lorsqu'il reçoit un coup de pied en plein ventre alors qu'il est porté vers un fourgon de police. Les élèves sont pourtant calmes et obéissent aux ordres de dispersion des policiers.

Les témoins, professeurs, riverains, proviseur, ont confirmé l'agressivité et la disproportion de la répression. Ce lycée, ce jour-là, a été le seul à Paris à faire l'objet d'une intervention policière.

LE LONG TRAVAIL DES PARENTS

Pour nous parents un long travail a alors commencé : recensement et identification des victimes à partir des témoignages et des vidéos, accompagnement des blessés aux urgences médico-légales pour faire établir des certi-

ficats, diffusion de l'information aux médias, recherche des témoins, rencontres avec l'équipe pédagogique, le maire du XIX^e, le préfet de police, la Ligue des droits de l'homme, avec un avocat que nous avons chargé d'accompagner et de défendre les victimes... Il fallait informer les jeunes de leurs droits, puis convaincre leurs parents de déposer plainte. Nous n'y sommes pas toujours parvenus car la crainte de la police et le sentiment d'un combat perdu d'avance en ont découragé plus d'un.

Nous souhaitons aussi qu'une action citoyenne soit menée dans le lycée afin de permettre à tous les lycéens de s'exprimer sur cet événement et leur expliquer leurs droits. Lycée et rectorat n'ont pas donné suite, considérant qu'un soutien psychologique par l'infirmière scolaire suffirait.

Il n'a pas été possible d'obtenir un procès collectif. Le premier policier jugé, auteur du coup de poing, a été condamné en novembre 2016 à 8 mois de prison avec sursis sans inscription au casier. À l'audience, la version policière évoquait des jets de bouteilles en verre, de pavés, de pierres et même... de paquets de farine enflammés, se décrivait assaillie par une foule hurlante et menaçante. Le policier mis en cause déclarait ne pas avoir vu le jeune saigner. Ses collègues qui le maintenaient soutenaient ne pas avoir vu leur acolyte frapper. Toutes ces déclarations ont été démenties par les vidéos amateur et de surveillance de la voie publique et l'enquête de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

Un autre policier qui s'est livré à de nombreuses violences sera jugé en juin 2017. Deux enquêtes sont encore en cours à l'IGPN.

« VIOLENCES ET RÉBELLION » POUR UN LYCÉEN PASSÉ A TABAC

Deux des jeunes interpellés ont fait l'objet de poursuites. L'un avait donné un coup de pied dans la voiture de police qui le chargeait : il a écopé d'un rappel à la loi et d'un an de mise à l'épreuve. L'autre attend son jugement : après l'avoir passé à tabac et mis 48 heures en garde à vue, les policiers ont déposé plainte contre lui pour « violences et rébellion »... Ce jeune a lui-même déposé plainte pour ce qu'il a subi, plainte dont nous sommes sans nouvelles à ce jour mais que nous voulons voir aboutir.

En début d'année, des militants extérieurs ont voulu inciter les lycéens à se remobiliser contre la loi travail, ils ont été très peu suivis. Beaucoup d'élèves redoutent les conséquences d'une mobilisation. Certains n'ont pas osé aller au lycée. La police est crainte, voire détestée par les jeunes : aucun travail de réconciliation n'a été mené. La justice leur semble lente, abstraite, et la seule condamnation prononcée à ce jour, peu dissuasive.

Chez les professeurs règne une certaine amertume car l'image d'un lycée qu'ils s'efforcent jour après jour de rendre bienveillant et propice à la réussite des élèves a souffert de cette mauvaise publicité.

Une association, Bergson24mars, rassemble des victimes, des parents, des témoins, des professeurs et des

personnes souhaitant agir aussi longtemps que les procédures judiciaires le nécessiteront, ce qui peut durer au-delà des trois années de lycée.

Plus largement, nous nous inquiétons de ce que nous avons découvert. À entendre les jeunes, insultes, intimidations, humiliations ne sont pas rares. Nous avons su qu'en 2013, un élève qui fumait sur le trottoir a été embarqué au commissariat du XIX^e et en est ressorti avec le coude cassé et 31 jours d'ITT.

Ces relations entre la police et les jeunes sont dangereuses. Elles sapent la confiance dans une institution républicaine et dans une société qui protège inégalement tous ses membres¹⁻². L'arbitraire crée un sentiment d'injustice qui peut mener à la révolte et à la haine, avec des conséquences désastreuses.

Gwénaél Cau et Francisco Léal



23

Rassemblement de soutien aux lycéens de Bergson

Contact : fcpebergson@gmail.com

1. Voir son témoignage dans *Le Monde* du 1^{er} avril 2016, *Enquêtes sur des violences policières contre des jeunes à Paris*, signé Julia Pascual.
2. Voir le rapport d'enquête de l'ACAT sur les violences policières en France ces dix dernières années qui montre qu'il existe de graves défaillances dans les enquêtes administratives et judiciaires effectuées à la suite de plaintes pour violences policières, et souligne le lourd bilan humain de l'utilisation de certaines armes (Flashball, Taser) et techniques d'interpellation. www.acat-france.fr/violences-policieres
3. Voir le rapport du Think Tank Terra Nova, *Police et population, pour des relations de confiance*, qui postule que la confiance que les citoyens ont dans la police est une condition de sa légitimité et donc de son efficacité. Il propose des réformes qui pourront redonner du sens à l'action policière et réconcilier les français avec leur police. <http://tnova.fr/rapports/police-et-population-pour-des-relations-de-confiance>